



LA BRÈVE VILLERSOISE

Journal de Villers Sous Saint Leu — N°6 JUILLET 2022

Les Villersois au rendez-vous



LE MOT DU MAIRE



Chères Villersaises, Chers Villersois,

Comme vous allez le lire dans cette brève, le conseil municipal est très actif et a permis, par son vote du budget, d'agir sur beaucoup de domaines afin que Villers s'embellisse et innove.

La réalité économique ne nous épargne pas avec les hausses généralisées, dont on ne comprend pas toujours les raisons, et ce pouvoir d'achat en berne.

Nous devons nous adapter car la flambée des prix des énergies, notamment, nous impacte tous : particuliers, entreprises et collectivités locales. Des travaux importants sont et seront réalisés afin de pallier cette folie inflationniste.

Heureusement, et pourvu que ça dure, le 1^{er} semestre 2022 a retrouvé une belle et salubre convivialité : repas des aînés, fête de la musique, marché nocturne, jeux intergénérationnels, kermesse des écoles...

Et puis il y a les vacances, que je souhaite ensoleillées, reposantes et revigorantes pour toutes et tous... nous en avons bien besoin en cette période incertaine.

Bonnes vacances et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Villersoisement vôtre.

Le Maire,
Guy LAFORREST

Agenda

Dimanche 28 août

Brocante dans les rue de Villers
Inscription auprès de la mairie
ou guillaumedelys@yahoo.fr



Jeudi 1er septembre à 8h30

Rentrée scolaire

Samedi 3 septembre de 14h00 à 18h00

Forum des associations Salle Polyvalente



Samedi 10 septembre de 10h00 à 11h30

Réunion publique sente du château

Dimanche 18 septembre de 9h00 à 12h00

Journée du patrimoine



Du Vendredi 14 au dimanche 16 octobre

Fête du boudin (selon le programme)

City stade

Nous rappelons que le city stade est un lieu de détente et de jeux sportifs pour nos jeunes.

Des dégradations ont de nouveau eu lieu au niveau d'une cage de but qui a été cassée sous le poids et la force de personnes mal intentionnées.

La mairie a fait goudronner l'entrée du city stade et installer des barrières pour le rendre plus agréable et éviter l'intrusion des véhicules motorisés.



Repas des aînés

Le 30 avril dernier a eu lieu le traditionnel repas des aînés. Moment attendu avec impatience pour retrouver un peu de convivialité et de chaleur entre nos anciens. Cette journée s'est magnifiquement bien passée. Tout d'abord à travers la décoration faite par les conjointes de nos élus sur le thème « champêtre ». Le groupe Nevada nous a offert un spectacle cabaret digne de ce nom où tout le monde a pu danser sur de la musique intergénérationnelle. Enfin ce fut un moment d'échange positif entre nos aînés, contents de se retrouver depuis 2 ans sans manifestation. Nous remercions nos agents municipaux qui ont fait le service comme des professionnels dans la bonne humeur. Cette journée, a été à l'unanimité une journée réussie où nos administrés sont repartis avec le sourire et un brin de muguet.



Journée jeux de société intergénérationnelle

Le Conseil Municipal Jeunes a organisé un après-midi « Jeux de société » intergénérationnel le dimanche 22 mai avec la participation de l'association « Au fil du temps ».

Plus de 40 participants était présents pour jouer à différents jeux proposés tels que les dominos, memory, jeu de l'oie, scrabble, ...

Cet échange était basé sous le signe du partage et de la bonne humeur qui s'est terminée par un baccalauréat du plus petit au plus grand.



Travaux de voirie

Vous avez certainement dû le remarquer, plusieurs transformations d'embellissement ont eu lieu à différents endroits du village.

En effet des travaux d'enrobage ont été réalisés par l'entreprise Colas sur les trottoirs devant la mairie et le city stade. Les haies rue de Précý ont été arrachés et le trottoir goudronné. La butte a été nettoyée et bâchée en attendant de faire les plantations à l'automne.

Deux sentes ont également été goudronnées et sécurisées avec des barrières, ce qui permet un accès plus facile pour les piétons et les poussettes. Un parking sur la place des Tulipes (rue des Mélèzes) vient apporter 10 places de stationnement supplémentaires dans ce secteur.

Remercions l'aide de nos conseillers municipaux jeunes pour la peinture des bornes devant l'école élémentaire.



Réunion publique sécurité routière

L'équipe municipale souhaite mieux maîtriser les vitesses pratiquées sur les voies de la commune. Une attention particulière est portée sur les rues de la Sablière, de Précý, de l'Eglise, des Ecoles, mais également les places Marguerite Moutier et Marcel Terrieux. Par conséquent la municipalité a demandé un diagnostic de circulation et de sécurité.

Suite à des comptages automatiques et des vidéos aux heures de pointe du matin et du soir, il en ressort que la vitesse n'est pas si excessive contrairement au ressenti des habitants.

Toutefois, quelques aménagements sont proposés et sont à étudier par les élus sur leur faisabilité, tels que :

- un tourne-à-gauche » pour accéder à l'impasse des Colombes et ses commerces avec des panneaux de zone 30 qui marqueraient l'entrée du centre-ville,
- deux mini-giratoires sur la rue de Précý et des Jonquilles en mettant un sens unique rue du jasmin et des Mélèzes,
- un stop remplacerait le cédez-le-passage à l'avenue des Chardonnerets avec une traversée piétonne,
- un plateau surélevé au niveau de l'intersection de la rue Coquette et rue de Précý,
- remplacer le carrefour à feux par un mini-giratoire surélevé,
- réorganiser la Place Marcel Terrieux en repositionnant les arrêts de car sur la rue de l'Eglise et proposer des places de parking végétalisés. Le carrefour avec la rue des Tilleuls serait aménagé d'un plateau surélevé,
- décaler la chaussée de la rue de l'Eglise sur l'espace vert de la place Marguerite Moutier pour réaliser une entrée directe à la mairie devant le parvis. L'ensemble du virage serait aménager d'un plateau surélevé avec une zone 30,
- les quatre stops rue de Boissy, rue de l'Eglise, rue du Château d'eau et rue de la Sablière seraient remplacés par un plateau surélevé et on garderait les deux stops rue du Château d'eau et rue de l'Eglise.

Stratégie d'absorption (en partie) de la hausse des prix de l'énergie

Notre commune utilise 3 types d'énergie : le fuel, le gaz, l'électricité.

Le contexte national et international fait que le coût de ces 3 types d'énergie augmentent de 40% ; ce sont donc les budgets communaux qui doivent absorber cette augmentation.

Dans notre commune trois grands postes de consommation d'énergie sont identifiés :

Situation actuelle

Postes de consommation	Energies consommées	Coûts (CE2021)	Coûts (CE2022) +40%
Eclairage public	174807kw/h	40.2k€	56.6k€
Bâtiments publics Chauffage + éclairage	554519kw/h	51.3k€	71.8k€
TOTAUX	729326kw/h	91.5k€	128.4k€

Pour 2023 une augmentation de 40% est possible soit 80% d'augmentation en deux années.

Nous avons donc une obligation d'économies à très court terme qui porte sur la rationalisation de son utilisation en visant le « juste nécessaire » mais aussi sur une politique d'investissements pour réduire les consommations.

Concernant la rationalisation : cela passe par une sensibilisation des personnels communaux et des écoles. Naturellement la sensibilisation était déjà acquise par chacun, l'enjeu étant de la pérenniser.

Concernant les investissements : sur l'éclairage public nous allons équiper l'ensemble de la ville avec des LEDs (à noter que la réduction de puissance la nuit est déjà en œuvre) et remplacer la chaudière de la salle polyvalente dans un premier temps puis celle du foyer rural par la suite (investissement environ 70k€)

Situation espérée 2022-2023

Postes de consommation	Energies consommées	Coûts (CE2021)	Coûts (CE2022)+40%
Eclairage public	101015kw/h	23,2k€	32.5k€
Bâtiments publics Chauffage + éclairage	529519kw/h	48.9k€	68.5k€
TOTAUX	630534kw/h	72.1k€	101k€

Conclusions :

Grâce aux bons comportements des uns et des autres, nous maîtrisons les consommations et grâce aux investissements nous les diminuons. L'ensemble fait que nous pensons réduire l'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie à hauteur à 28.9k€ au lieu de 36.9k€ si rien n'avait été réalisé. D'où un Taux de Retour sur Investissement (TRI) de 2.55 années.

Troc des plantes

Le troc des plantes du 7 mai dernier a accueilli des visiteurs curieux de voir la récolte du miel (environ 15 kgs) et heureux de repartir avec leurs alvéolettes ou encore la réalisation d'un piège à frelons. Quelques uns ont échangé leurs plants et d'autres ont participé aux plantations du potager. Une bonne journée riche en échanges et découvertes avec le beau temps en plus.



Fête de la musique et marché nocturne

Le Comité des fêtes a organisé la fête de la musique le samedi 25 juin dernier dans la salle polyvalente. 650 personnes sont venues découvrir le marché nocturne encadré par Mme Valérie Forrière, et passer un moment festif avec le groupe « Falepa » qui a su mettre de l'ambiance pour faire danser toutes les générations. Merci aux bénévoles du Comité des fêtes pour leur implication à tous les niveaux : préparatifs, encadrement et service de la restauration puis le rangement.



Du côté des écoles

La fête des écoles a eu lieu vendredi 24 juin dans la cour. Après un spectacle présenté par les élèves, la fête s'est poursuivie par des jeux. Malgré une averse, les enfants et les parents étaient ravis de cette soirée.



Le lundi 27 juin les classes de CM1 et CM2 ont passé la matinée à pêcher dans l'étang du parc du Château, par petits groupes, encadrés par leurs professeurs et les membres de l'association de pêche de St Leu d'Esserent. Les enfants ont pu jouer en attendant leur tour puis pique-niquer.

Visite du Sénat

Il existe un personnage important de la vie politique communale, peu connu des citoyens dont la fonction est très souvent décriée ou raillée mais qui joue un rôle essentiel dans la vie démocratique de notre pays en contribuant grandement à la stabilité institutionnelle de la nation. Ce personnage c'est le sénateur.

Le sénateur fait la loi, contrôle les actions du gouvernement et troisième point, il est le représentant des collectivités territoriales.

Notre département compte 4 sénateurs et notre commune entretient un lien très particulier avec le sénateur M. Olivier PACCAUD qui est un homme de terrain, proche, toujours à notre écoute et porteur de nos projets.

Le sénateur pour nous est le lien indispensable qui permet à la commune de s'inscrire pleinement dans la vie politique du pays.

Ce mercredi 8 juin, M. PACCAUD, a honoré notre commune en invitant monsieur le Maire et ses adjoints au Sénat.

Cette visite privilégiée, faite par un « habitant des lieux », professeur d'histoire et grand passionné, a su mettre en lumière l'histoire de ce palais et plusieurs œuvres qui décorent les nombreuses pièces.

Quel moment d'exception, où l'on a pu mesurer, dans ce lieu de pouvoir, le rôle fondamental des institutions de notre pays dans la conservation de nos biens les plus précieux, la liberté, l'égalité et la fraternité.

Merci M. PACCAUD pour cette journée.



Nos commerçants

Même si dans le précédent numéro, nous vous avons annoncé la fin de la présentation de nos entreprises locales, ils nous paraissent important de les mettre en lumière.

CRAFTYTIPH



Mme Tiphaine RENAULT a créé son entreprise depuis 2 ans à temps partiel. Elle pratique à son domicile, en nous proposant ses services pour des travaux de graphisme tels que flyers, cartes de visite, différents imprimés, conception internet, gestion des réseaux sociaux. Elle propose également des loisirs créatifs depuis son blog. Dès la rentrée de septembre elle exercera son activité à 100%.

Les horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : 8h30 à 18h30

Contact : ☎ 06.68.65.61.00

✉ tiphaine@craftytiph.com

🌐 www.craftytiph.com

Vous pouvez également la retrouver sur Facebook et Instagram sous le nom de Craftytiph.

VITRA CLEAN NETTOYAGE

Administrée de la commune, Aurélie DOMONT intervient dans le secteur public et privé depuis octobre 2016. Son activité consiste à des interventions de nettoyage industriel, mais également dans le cadre de nettoyage de vitres, de sortie de poubelles et nettoyage de cages d'escalier.

Les horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h00 à 19h00

Contact : ☎ 06.35.58.83.00

✉ vitraclean.nettoyage@gmail.com



INFORMATION IMPORTANTE

Un défibrillateur est installé à gauche du porche d'entrée de la mairie.

A noter : des séances d'information/découverte du défibrillateur vont être organisées en août 2022.

